



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

30 août 2011

Recommandations de l'audit du RSV, de l'ICHV et de l'OVS Un pas important est franchi

(IVS).- Le Département des finances, des institutions et de la santé (DFIS) et le Réseau Santé Valais/Hôpital du Valais travaillent ensemble à consolider l'avenir des hôpitaux publics valaisans. Dès le 1^{er} septembre 2011, ils constitueront un comité de pilotage chargé d'appliquer les recommandations de l'audit de la Fédération hospitalière de France (FHF). Le comité de pilotage fonctionnera selon une démarche participative en impliquant autant les représentants de l'Etat et du Réseau Santé Valais/Hôpital du Valais que les médecins et le personnel soignant. Il sera subordonné au conseiller d'Etat Maurice Tornay et pourra compter sur le soutien et l'expertise de la FHF. Les mesures seront mises en place au fur et à mesure de l'avancée des travaux, mais au plus tard fin 2012.

Pour rappel, le DFIS avait présenté en avril 2011 les mesures à court, moyen et long terme découlant des recommandations de l'audit de la FHF. Certaines mesures ont pu être concrétisées immédiatement par le RSV/Hôpital du Valais. D'autres, qui impliquent des changements de plus grande ampleur, ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie ces derniers mois et sont désormais prêtes à être réalisées. En mettant en place un comité de pilotage intitulé « Hôpital du Valais 2020 », le DFIS et le RSV/Hôpital du Valais ont pour objectif de mettre en place ces mesures sur le terrain jusqu'à fin 2012.

Plusieurs mesures concrètes d'ores et déjà en place

Certaines mesures préconisées par la FHF ont pu être rapidement concrétisées, comme par exemple :

- l'amélioration de l'information donnée aux patients et aux proches ;
- l'uniformisation du système de déclarations des incidents hospitaliers dans les hôpitaux du Réseau Santé Valais / Hôpital du Valais ;
- le recrutement d'une équipe de communication en parfaite adéquation avec les besoins d'une grande entreprise ;
- la réorganisation du service de radio-oncologie ;
- le renforcement du bilinguisme pour les disciplines offertes uniquement à l'hôpital de Sion pour tous les patients valaisans ;
- l'optimisation de la gestion du personnel avec la mise sur pied de l'entretien collaborateur et d'un système de gestion des absences.

Mesures à moyen et long terme

Les autres recommandations de la FHF nécessitent des transformations de plus grande ampleur. Pour les concrétiser, huit groupes de projet commenceront leurs travaux dès le 1^{er} septembre 2011 sous l'égide du comité de pilotage. Ils sont chargés de mettre en place, d'ici fin 2012 au plus tard, les mesures proposées par l'audit.



Cinq groupes de projet se consacreront aux mesures concernant spécifiquement le RSV/Hôpital du Valais, notamment :

- l'harmonisation des procédures et des pratiques qualité entre les sites,
- le renforcement de la gouvernance médicale, la simplification de l'organisation hiérarchique,
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines et de la communication,
- la mise en place d'un organe d'audit interne.

Les travaux de ces groupes de projet, par la nature des thèmes abordés, iront au-delà de l'application des recommandations de l'audit. Ils serviront à doter le RSV/Hôpital du Valais d'un projet stratégique « Hôpital du Valais 2020 », à savoir de la vision claire sur laquelle se bâtira son avenir.

Trois autres groupes de projet travailleront sur des mesures concernant plus directement l'Etat :

- la concentration des soins aigus sur un nombre limité de sites,
- les changements à prévoir dans la loi sur les établissements et institutions sanitaires,
- le positionnement de l'Observatoire valaisan de la santé.

Implication des professionnels de la santé valaisans

Pour que les acteurs concernés puissent s'exprimer sur l'avenir de leur hôpital, le DFIS et le Réseau Santé Valais/Hôpital du Valais privilégient une démarche participative. Les groupes de projet sont ainsi composés de représentants de l'Etat, de cadres du Réseau Santé Valais/Hôpital du Valais, mais également, selon les thématiques, d'acteurs-clés du terrain (médecins, personnel infirmier). Ces derniers pourront ainsi apporter leur expertise, leurs points de vue et leurs idées.

Expertise de la FHF

Les cinq groupes de projet dédiés au RSV/Hôpital du Valais bénéficieront du soutien d'experts de la FHF, via sa filiale SPH Conseil, pour mener à bien leurs travaux. Un contrat a été signé dans ce sens entre le DFIS, le RSV/Hôpital du Valais et SPH Conseil. Les frais, à hauteur de 878'850 euros, sont à la charge du RSV/Hôpital du Valais.

En engageant des experts externes, spécialistes des réformes hospitalières et ayant déjà de bonnes connaissances de l'institution et de ses cadres, le DFIS et le RSV/Hôpital du Valais donnent un encadrement scientifique rigoureux au travail des groupes de projet. Cet encadrement permettra de mettre en place rapidement des mesures concrètes tout en assurant la nécessaire concertation des principaux acteurs de la santé.

Note aux rédactions

Pour de plus de renseignements, vous pouvez contacter le conseiller d'Etat Maurice Tornay - 027 606 50 10, Dietmar Michlig – 027 603 67 00 ou François Madelmont, chef de projet, SPH-Conseil (FHF) - 0033 144 06 84 49.